



*L'Ordonnateur National Délégué  
du Fonds Européen de Développement*

Kinshasa, le

Réf. : /OND/MIN/FINANCES/COFED/2008

**Transmission copie pour information à :**

- Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances, Ordonnateur National du FED
- Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur, Chef de Délégation de la Commission européenne

(Tous) à Kinshasa/Gombe

**A Tous les soumissionnaires  
à Kinshasa/Gombe**

**Concerne :** Réponses aux demandes d'éclaircissement relatif au dossier d'appel d'offres international ouvert pour l'acquisition des fournitures pour le rééquipement de l'Office des routes du Nord et du Sud- Kivu en République Démocratique du Congo

**Réf. :** Projet 9 ACP/ZR/017  
Avis de marché n° EuropeAid/126961/D/SUP/CD  
Corrigenda du 7 octobre 2008

Mesdames/Messieurs,

En réponse aux diverses demandes d'éclaircissements enregistrés par mes services dans le cadre de l'Appel d'offre en objet, à ce jour et en application de l'article 11.5 de la Réglementation Générale relative aux marchés de services, de fournitures et de travaux financés par le Fonds européen de développement, vous voudrez bien trouver ci-dessous les réponses suivantes :

**Question n° 1 :** « Le calendrier repris dans votre appel d'offres stipule que la remise des offres est prévue à la date limite du 10 novembre 2008 à 15h00. Or il se fait qu'à l'article 10.3, vous évoquez la date du 31 octobre à 15h00 ».

**Réponse n°1 :** *Nous confirmons qu'une erreur s'est glissée au moment de la vérification finale du DAO. Cependant, en date du 7 octobre 2008, un corrigendum à l'avis de marché a été publié concomitamment sur le site de la Commission européenne et sur celui de la COFED. D'après ce corrigendum la nouvelle date limite de remise des offres est fixée au mercredi 10 décembre 2008 à 15heures, heure de Kinshasa. L'ouverture des offres aura lieu le même jour à 15 h 15'.*

*En conséquence, la nouvelle date limite pour adresser les demandes d'éclaircissement est fixée au 19 novembre 2008 et la date limite pour répondre aux demandes d'éclaircissements est le 29 novembre 2008.*

**Question n° 2 :** « Une confusion persiste entre les différents lots (lot 1, lot 2 et lot 3) de l'avis de marché et du Bordereau des Prix du DAO d'une part, et d'autre part les Spécifications Techniques et le Devis Estimatif du DAO. Ce qui crée également une confusion dans la constitution des garanties».

*Ordonnateur National Délégué*

**Réponse n° 2 :** *Au sujet de la répartition des lots, la réponse a déjà été fournie à travers le corrigendum au DAO publié le 7 octobre 2008 concomitamment sur le site de la Commission européenne et sur celui de la COFED. En effet les Annexes II + III, et Annexe IV.1 du DAO initial ont été modifiées à travers corrigendum du 07 octobre 2008.*

*En conséquence, la répartition des lots reste maintenue comme spécifiée dans ledit annexes qui sont en parfaite conformité avec l'avis de marché. Il est bien entendu que les différentes garanties de soumission seront offertes selon les conditions précisées dans les instructions aux soumissionnaires.*

**Question n° 3 :** « Lot 6 : Nous voudrions savoir si les pièces de rechange sont à fournir en même temps que les véhicules ».

**Réponse n° 3 :** *Les pièces de rechange font partie intégrante du lot et sont à livrer avec les véhicules.*

**Question n° 4 :** « Pour le matériel routier, peut-on remplacer les pneumatiques 1200x20 par de pneumatique 1000 R 20 ».

**Réponse n° 4 :** *La réponse à cette préoccupation a déjà été fournie à travers le corrigendum au DAO publié le 7 octobre 2008. Les pneumatiques requises sont celles décrites dans les nouvelles spécifications techniques publiées dans le corrigendum.*

**Question n° 5 :** « Un soumissionnaire affirme ne pas pouvoir télécharger le DAO sur le site de l'Union européenne ».

**Réponse n° 5 :** *Le DAO ainsi que les corrigenda sont bel et bien téléchargeables sur le site de la Commission européenne au lien <http://ec.europa.eu/europeaid/cgi/frame12.pl> et/ou sur le site de la COFED au lien [www.cofed.cd](http://www.cofed.cd)*

**Question n° 6 :** « Un soumissionnaire relève des incohérences au niveau des spécifications techniques du lot 1 concernant la puissance spécifique. En outre, il voudrait avoir des précisions sur la longueur du bras et la capacité du godet de la pelle hydraulique retro « item 1.2 ». Il voudrait également se rassurer, pour ce qui concerne l'item 1.3 « pelle hydraulique+ briseroche », si un diamètre de 130 mm ainsi qu'une fréquence de frappe comprise entre 330 cp/min et 580 cp/min sont acceptables.

**Réponse n° 6 :** *Les soumissionnaires constateront à la lecture du DAO que pour tous les items du lot 1, il est indiqué une puissance spécifique en KW/T. Par les présents éclaircissements, cette spécification n'est plus à considérer. Seule la puissance nette minimale exprimée en KW est à prendre en considération.*

*Par ailleurs, concernant l'Item 1.2 « pelle hydraulique retro », la longueur du bras prévue est de l'ordre de 2,5 m. Cependant, le soumissionnaire spécifiera dans son offre la longueur du bras qu'il propose. Concernant le Godet, il est précisé que pour la conversion ISO vers SAE, la formule suivante sera utilisée :*

**[Capacité ISO 7451 en dome]= [Capacité SAE J296 en dome x 0,86].**

*Concernant l'item 1.3, toutes les spécifications communiquées dans le DAO constituent les minima auquel les soumissionnaires sont invités à s'y conformer.*

---

*Ordonnateur National Délégué*

*Outre les présentes précisions apportées aux items 1.2 et 1.3, les soumissionnaires sont invités à se référer à l'addendum au lot 1 publié en même temps que les présentes réponses aux demandes de clarifications. Cet addendum porte sur une modification partielle des certaines spécifications techniques du lot 1. Il sied d'en tenir compte dans les offres. Toutes les spécifications restent inchangées.*

**Question n° 8 :** « Un soumissionnaire demande si l'on peut répondre partiellement à un lot »

**Réponse n° 8 :** *Les lots sont indivisibles.*

En vous souhaitant bonne réception et en vous remerciant de l'intérêt que vous voulez bien manifester aux appels d'offres lancés par nos services, je vous prie de bien vouloir agréer, **Mesdames/Messieurs**, l'assurance de ma considération distinguée.

**Alexis THAMBWE MWAMBA**

---

*Ordonnateur National Délégué*